



Urgent !!!!!!! Urgent !!!! Svp

Par Ffff

Bonjour,

Je me suis fait contrôler la semaine dernière par les agents de police municipaux, ils m'ont dit de me garer devant moi pour me dire de me garer donc je suis garé, je leur ai dit la vérité comme quoi j'ai pas de permis qu'ils m'ont redonné le 29 décembre et que j'ai été stupéfié (chit) sur moi mais que j'ai fumé il y a 5 ou 6 heures de ça ils m'ont dit que c'était bien d'être réglé que ça aille vite.

Ils m'ont amené au centre au var pour me faire signer un document si ça se prononce comme ça enfin bref j'ai signé la feuille comme quoi je certifie avoir dit la vérité et que je reconnais les faits j'ai dit que oui comme je vous ai dit et pas menti donc j'ai signé le papier et ils m'ont laissé repartir chez moi mais ils m'ont dit que j'allais recevoir une lettre recommandée d'une convocation au centre au var à Nice.

Par contre au contrôle je leur ai dit que de base j'allais garer la voiture mais par contre c'est vrai parce que je devais aller au gynécologue avec ma conjointe parce que ça sera la première fois que je verrai mon enfant en échographie.

Par contre je ne fume plus de cannabis ça fait très longtemps après le jour où tu contrôles j'avais fumé il y avait 5 ou 6 heures de ça mais de base je ne fume plus.

Pourquoi me reconvoque-t-il ?

Esque je dois m'inquiéter ?

Que faire ?

Merci

Par jodelariege

bonsoir

oui, vous devez vous inquiéter

tapez le lien ci-dessous concernant le cannabis:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2886#:~>

ainsi que ceci concernant la conduite sans permis:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17698/>

Par Ffff

Tu n'as même pas ce que tu m'as dit relis bien ce que j'ai marqué pourquoi me reconvoque-t-il ???????

Ça n'est pas drôle pour moi ça n'est pas drôle c'est très urgent

Par jodelariege

ffff c'est difficile de vous lire car il y a beaucoup de fautes... on vous reconvoque pour parler de votre conduite sans permis et de votre possession de cannabis

relisez mes liens ou tapez les pour les lire

vous saurez ainsi pourquoi on vous convoque: votre affaire avec la justice n'est pas terminée; elle ne fait que commencer

Par Henriri

Hello !

Ffff, reconnaître ses infractions (et avoir besoin de son véhicule pour un rendez-vous médical) ne fait pas disparaître les infractions commises.

Je ne sais évidemment pas pourquoi vous êtes reconvoqué mais vous le saurez quand vous vous rendrez à cette convocation.

A+